

Département de Seine et Marne

COMMUNE de CROISSY-BEAUBOURG

Plan Local d'Urbanisme

5- Annexes

5e- Annexes sanitaires

1. Eau potable



CITADIA
Agence Ile-de-France
260 rue du faubourg Saint Martin
75010 Paris
tel : 01 53 46 65 05
fax : 01 53 46 65 06
citadia.idf@wanadoo.fr
www.citadia.com



COMMUNE DE CROISSY BEAUBOURG

ANNEXE SANITAIRE – NOTICE EAU POTABLE

SITUATION ADMINISTRATIVE

Depuis le 1^{er} janvier 1985, en application de la loi du 13 juillet 1983, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Marne la Vallée - Val Maubuée a repris en gestion l'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement.

La distribution de l'eau sur la commune de Croissy Beaubourg est assurée par la Société Française de Distribution d'Eau (S.F.D.E) dans le cadre du contrat d'affermage conclu avec le SAN le 1^{er} juillet 1985.

ETAT ACTUEL

L'alimentation d'eau de la commune de Croissy Beaubourg est réalisée principalement à partir du surpresseur de Bussy Saint Martin (eau provenant de l'usine d'Annet sur Marne) alimentant les château d'eau du SAN.

En complément il peut être fait appel à l'eau issue des champs captants de Champs sur Marne ou à des apports en provenance du syndicat des Eaux d'Ile de France.

APPRECIATION SUR LES OUVRAGES EXISTANTS

Le réseau de distribution d'eau sur l'ensemble de la commune est bien dimensionné. des renforcements ponctuels pourront s'avérer nécessaire dans le cadre d'opération d'urbanisme à réaliser.